Envoyé en préfecture le 13/01/2026
Reçu en préfecture le 13/01/2026
Publié le
ID : 035-213500721-20260108-20260112-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHÂTILLON EN VENDELAIS

2026-01-12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 29 décembre 2025		Présents :	15
Date d'affichage : 29 décembre 2025		Pouvoir :	2
Nombre de conseillers en exercice :	19	Votants :	17

L'an deux mille vingt-six, **le huit janvier,** à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUVEL, Maire.

Etaient présents (15) : Jean-Luc DUVEL, Gérard BEAUGENDRE, Christine FERARD, Jean-Yves GARDAN, Marie-Paule GILLOUARD, Arnaud VOISINNE, Claudie BENARD, Miguel LOYARTE ; Michèle PAQUET, Yohann CHANTREL, Maud PERREUL, Bernard JACQUES, Suzanne DOURDAIN MOREL, Pierre-Henri GASDON, Nicolas BOULÉ.

Étaient excusés (2) dont (2) pouvoirs :
Aurélie LEGROS a donné pouvoir à Marie-Paule GILLOUARD
André LUCAS a donné pouvoir à Jean-Yves GARDAN

Étaient absents (2):
Fabienne GUILLOIS
Pierre MATHIEU

Secrétaire de séance : Christine FERARD a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE DEMOLITION DE BATIMENTS ET D'AMENAGEMENT DU PARVIS DE LA MEDIATHEQUE ET CREATION D'UN BELVEDERE A VITRE COMMUNAUTE AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN « BIODIVERSITE»

Christine Férard, adjointe aux finances, informe le conseil municipal que Vitré Communauté par délibération n° DC2023_270 du 09/11/2023 a approuvé le dispositif de fonds de soutien aux mesures de préservation de la biodiversité pour des opérations de renaturation des sols et espaces urbains et de végétalisation des bâtiments et équipements publics selon les conditions suivantes :

- Une subvention d'ingénierie et d'études préalables à la conception de projets (développant des solutions fondées sur la nature, ainsi que leur évaluation dans le temps) : 30% - aide maximale de 10 000 € ;
- Des subventions d'investissements permettant la mise en oeuvre concrète des solutions fondées sur la nature en ville : 30% - aide maximale de 30 000 € ;

Les opérations inférieures à 10 000 € en investissement ne sont pas éligibles.

Ce dispositif est cumulable avec d'autres dispositifs financiers : Fonds vert, Breizh Biodiv, etc.
Le versement du fonds de soutien sera étudié sur sollicitation via un courrier de demande accompagné de la délibération concordante du conseil municipal comprenant un plan de financement faisant apparaître les autres cofinancements attendus ;

Envoyé en préfecture le 13/01/2026
Reçu en préfecture le 13/01/2026
Publié le
ID : 035-213500721-20260108-20260112-DE

Le versement de l'aide communautaire interviendra à réception des factures correspondantes au plan de financement prévisionnel

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

ARRETE les modalités de financement de la façon suivante (sous réserve des accords de subvention et du résultat définitif des appels d'offres :

Maîtrise d'œuvre (base 250 000€)	**32 345**	DETR (plafond des dépenses à 400 000€ avec taux maximum de subvention de 30%	**120 000**	21%
Assistance à maître d'ouvrage	**2 333**			
Coordination SPS	*1 479*	DSIL (plafond des dépenses à 400 000€ avec taux maximum de subvention de 30%	**120 000**	21%
		Fonds Vert	**50 000**	9%
Bureau de contrôle	*2 550*	Vitré Communauté Fonds de soutien « Biodiversité » Pour la partie étude (base 32 345€)	**9 703**	**2%**
Diagnostic amiante/plomb/parasites	*3 100*	Vitré Communauté Fonds de soutien « Biodiversité » Pour la partie travaux	**30 000**	**5%**
Relevés topographiques	*1 005*	Ambitions Communes (Département)	**100 000**	17%
Etudes compensatoires	*11 705*	Banque des Territoires pour études compensatoires	**5 852**	1%
Sous total études complémentaires	**19 839**			
Travaux	**509 190**			
Equipement divers (sonorisation, video, sécurité incendie)	**7 000**	Autofinancement	**135 152**	24%
Total dépenses	**570 707**	Total recettes	**570 707**	100%

SOLLICITE de Vitré Communauté l'octroi d'une aide au titre du Fonds de soutien « Biodiversité » pour le volet études à hauteur de 9 703€ ;

SOLLICITE de Vitré Communauté l'octroi d'une aide au titre du Fonds de soutien « Biodiversité » pour le volet travaux à hauteur de 30 000€

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Luc DUVEL

